

Les modifications proposées au régime d'Assurance-Chômage:

Au printemps dernier, le gouvernement canadien, par la publication d'un énoncé politique, a annoncé à la population son intention de modifier le Régime d'Assurance-Chômage.

Certaines des modifications proposées ont été conçues dans le but de répondre à l'évolution sociale et juridique, par exemple, les prestations parentales. D'autres modifications ont une portée beaucoup plus grande et visent à modifier profondément les règles de fonctionnement du Régime d'Assurance-Chômage.

Notre syndicat, bien que favorable à certaines mesures annoncées par le gouvernement, croit que l'Énoncé de politique et le budget du gouvernement canadien laissent présager des jours plus sombres pour les travailleurs canadiens.

Dans un premier temps, notre syndicat condamne la décision du gouvernement de privatiser le Régime d'Assurance-Chômage, en transférant la charge financière totale du Régime aux entreprises et aux travailleurs. En agissant ainsi, le gouvernement nie sa responsabilité en matière d'emplois. Les travailleurs canadiens devront donc payer plus cher pour leur Régime d'Assurance-Chômage et les entreprises quelque soit leur situation verront leurs coûts augmenter, ce qui ne manquera pas de rendre encore moins compétitives les entreprises évoluant dans les secteurs mous de l'économie.